

COMMUNIQUÉ SYNDICAL

Jeudi 20 juin dernier, à 9 heures du matin, l'entreprise a convoqué plusieurs dirigeants de Sintracarcol au bureau des ressources humaines, pour les informer que l'entreprise avait pris la décision de supprimer le processus d'annulation de notre sentence arbitrale par la Cour suprême de justice, qui confirmait aussi les primes de vacances et les prêts au logement que nous avons réussi à obtenir dans le cadre du processus d'arbitrage. Nous avons ensuite été informés que l'entreprise avait pris la décision unilatérale de prolonger les 19 jours que nous avons gagnés auprès des collègues du Plan Individuel alors que nous allions concrétiser la prime de présence déjà inscrite dans notre Convention Collective.

Évidemment, en tant que dirigeants syndicaux, nous contestons avec vigueur ces décisions unilatérales, car nous y voyons la politique d'actions antisyndicales des entreprises. Cette situation crée une nouvelle barrière qui empêche les travailleurs d'accéder librement à l'exercice de leur liberté d'association syndicale. Il est évident que, peu leur importe à quel point ils nous égalent économiquement dans leur interprétation de l'idée d'équité, nous serons toujours les travailleurs syndiqués qui versent 6 jours de salaire annuel de base, en cotisations syndicales, pour pouvoir gérer et maintenir notre organisation et ainsi obtenir, **POUR TOUS LES TRAVAILLEURS**, de meilleurs avantages sociaux.

Car si l'entreprise avait voulu se vanter d'équité, elle aurait commencé par ne pas faire de discrimination à l'égard du personnel syndiqué durant plus d'un an, avec des avantages sociaux périmés et en attribuant pour différentes raisons, des montants bien inférieurs à ceux qu'elle reconnaissait aux collègues non syndiqués pendant

que nous étions en instance judiciaire. Ils ont cherché, par cette discrimination marquée, à nous briser et à nous asservir pour aboutir à une désertion massive de nos membres, **mais ils n'y sont pas parvenus**. Aujourd'hui, notre action se voit renforcée.

Il convient également de souligner que l'entreprise n'a retiré que partiellement certains points de la controverse en cours devant la Cour suprême de justice. Ce qu'elle n'a pas communiqué de manière officielle, mais que nous avons plutôt découvert grâce à notre avocat qui nous a éclairé sur le sujet. L'entreprise continue de soutenir que l'augmentation de 2% pour l'année prochaine, qui entrerait en vigueur à partir de novembre 2024, est disproportionnée et qu'en pratique, nous ne la méritons pas. Cela dit, nous confirmons que la procédure engagée se poursuit et que nous attendons la décision définitive.

Ils ont cherché, par cette discrimination marquée, à nous briser et à nous asservir pour aboutir à une désertion massive de nos membres, mais ils n'y sont pas parvenus.

TRIOMPHE DE L'UNION !

La société Carton de Colombia S.A. appartenant au groupe Smurfit Kappa, fête ses 80 ans. Depuis 78 ans, Sintracarcol existe et est resté depuis sa création, concentré sur la lutte et le travail syndical, qui nous permet aujourd'hui de célébrer avec vous ce **GRAND TRIOMPHE** qui consiste à profiter de nos ajustements en primes et avantages





pour le logement ouvrier. À cela s'ajoutent une augmentation de salaire de 2% respectivement pour cette année et pour la suivante (même si l'entreprise a proposé en négociation, pour cette année, seulement 0,67% et pour la suivante 0,42%), des primes d'ancienneté, une aide à l'éducation et d'autres avantages qui sont déjà inscrits dans notre Grande Convention Collective. Nous adressons de manière particulière à chacun de nos adhérents au niveau national, un message de gratitude, de reconnaissance et de respect, pour chacun d'entre vous, car nous sommes conscients qu'en tant que membres, nous avons dû résister (et continuerons de résister) aux dures attaques de l'entreprise, contre nous, en nous maintenant économiquement en dessous tout au long de ce processus. Merci d'avoir soutenu, par vos messages constants et précieux, les actions administratives que nous avons effectué au cours de cette longue procédure, qui nous a coûté de longues journées d'étude, de sacrifices familiaux et de repos.

Nous adressons de manière particulière à chacun de nos adhérents au niveau national, un message de gratitude, de reconnaissance et de respect (...)

Nous vous invitons tous à célébrer ces réalisations, à en être fiers et à en tirer le meilleur parti. Nous ne considérons pas l'extension de ces avantages à nos collègues, qui ne sont pas encore syndiqués, comme un résultat négatif, car nous sommes tous de la classe ouvrière. Mais nous ne cesserons pas non plus de les inviter à prendre conscience de la situation et à réfléchir. Une chose est d'atteindre ces objectifs et une autre chose, peut-être plus difficile, est de les maintenir dans le temps et c'est là que nous avons besoin de votre soutien massif. Un soutien qui nous poussera encore plus loin dans la réalisation et la défense de notre manière de vivre, pour contribuer au bien être de nos familles, à une société plus sereine, à une économie nationale plus saine et à un monde plus juste ; C'est encore plus vrai aujourd'hui, à l'approche de la fusion avec West Rock, au sujet de laquelle l'ancien président Álvaro José Henao nous a déjà mis en garde sur un ton menaçant, et qui entraînera de profonds changements. Nous restons vigilants. Célébrons ces succès sociaux, puisque depuis 1975, où nous étions majoritaires syndicalement,

nous n'avions pas réalisé de tels progrès en matière de bénéficiaires, obtenant 3 jours supplémentaires cette année-là. Nous remercions ceux qui nous ont précédés, pour la convention collective et les l'héritage social qu'ils nous ont laissés. En réaffirmant qu'il est de notre devoir moral de perpétuer cet héritage, en laissant de meilleures conditions de dignité aux travailleurs du carton.

Enfin, Sintracarcol reste respectueux de l'expression des libertés que permet un État de Droit Social. Par conséquent, nous respectons le droit qu'a l'entreprise de s'exprimer librement et d'informer ses travailleurs, ainsi que le droit qu'a chacun d'entre nous de recevoir une information véridique et objective. La seule chose que nous regrettons est la manière contraire à l'éthique avec laquelle ils tentent de présenter au travailleur comme « une reconnaissance unilatérale, de simple libéralité » l'extension qu'ils font des avantages gagnés en lutte ouverte par notre organisation, à des collègues non syndiqués. C'est pourquoi nous n'acceptons pas la censure de nos communications et de notre libre droit d'expression et d'information. La censure est le début de toute violation des droits humains et fondamentaux, ainsi que des libertés syndicales.

**¡¡¡Sintracarcol Siempre!!!
Sintracarcol Siempre !!!**

**Sindicato Nacional de Trabajadores de Cartón Colombia-
Seccional Yumbo**

Correo: directivanacional@hotmail.com
twitter (X) / facebook, instagram, linkedin :

@sintracarcol
www.sintracarcol.org

